



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Aigle - Séance du 6 mars 2025

Récusés : Mmes Johanna Beck et Françoise Goy, MM. Bernard Borel et Louis Goy, pour le parti les Vert.e.s & Ouverts, opposants au projet.

Le Conseil communal d'Aigle

- **Vu** le préavis 2024-14, du lundi 28 octobre 2024, relatif à la levée des oppositions et la demande de crédit pour le réaménagement du carrefour de la route de transit et du chemin de Pré-d'Emoz ;
- **Où** le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet ;
- **Considérant** que ledit objet a été porté à l'ordre du jour ;

Décide

1. D'accorder à la Municipalité le crédit nécessaire de CHF 556'000.- TTC relatif au réaménagement du carrefour de la route de transit et du chemin de Pré d'Emoz ;
2. D'autoriser la Municipalité à prélever sur les liquidités ordinaires ou à emprunter, si nécessaire, le montant de CHF 556'000.- TTC le moment venu, aux meilleures conditions ;
3. D'approuver les réponses proposées et de lever les oppositions dans le cadre du projet de réaménagement du carrefour de la route de transit et du chemin de Pré d'Emoz, tel que mis à l'enquête ;
4. De prendre acte de la réponse au postulat de M. Lionel Bileci, pour le groupe les VertsAlternatives « Pour une incitation à baisser la vitesse sur la route de transit et pour plus de sécurité et confort acoustique pour les riverains ».

Ainsi délibéré en séance du six mars deux mille vingt-cinq.

Le président

Jean-François CROSET



La secrétaire

Véronique DELADOEY

